

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

5in1 Oil Stop Leak

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

5in1 Oil Stop Leak

N° de produit

687020

Identifiant unique de formulation (UFI)

8RPC-HYRN-U109-CC5E

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Lubrifiant

Descripteurs d'utilisation (REACH)

Catégorie de produit	La description
PC24	Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Utilisations déconseillées

Aucune en particulier

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise

Maumo International BV

P.O. Box 441

2990 AK Barendrecht

The Netherlands

+31 (0)251 228957

+31 (0)251 213061

www.maumo.nl

Personne à contacter

Product Safety Department

Courriel

info@maumo.nl

révision

15/08/2022

Version de la fiche de données de sécurité

1.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé selon le Règlement (CE) n° 1272/2008

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger

Sans objet

Mention d'avertissement	Sans objet
Mention(s) de danger	Sans objet
Conseil(s) de prudence	Générales
	-
Précautions	-
Intervention	-
Stockage	-
Élimination	-
Contient	Aucune en particulier
2.3. Autres dangers	
Autre étiquetage	EUH210, Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Autre	Ce mélange / produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB. This product does not contain any substances considered to be endocrine disruptors in accordance with the criteria set out in Commission Delegated Regulation (EU) 2017/2100 or Commission Regulation (EU) 2018/605.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Produit/composant	Identifiants	% w/w	Classification	Remarques
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités;Huile de base - non spécifié;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.	N° CAS: 64742-54-7 N° CE: 265-157-1 REACH: N° index: 649-467-00-8	95-100%	Asp. Tox. 1, H304	

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	N° CAS: 108-65-6 N° CE: 203-603-9 REACH: 01-2119475791-29-XXXX N° index: 607-195-00-7	5-10%	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336	[1]
-------------------------------------	--	-------	---------------------------------------	-----

Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

Autres informations

[1] Limite européenne d'exposition professionnelle.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

Contact cutané

En cas d'irritation : rincez le produit. En cas d'irritation continue : consultez un médecin.

Contact visuel

En cas d'irritation oculaire: Retirez éventuellement vos lentilles de contact. Rincez aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 5 minutes. Demandez l'assistance d'un médecin.

Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissements ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Sans objet

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune en particulier

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune en particulier

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de :

Les oxydes de carbone (CO / CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'exigences particulières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, de la terre, de la vermiculite, de la terre de diatomée pour contenir et collecter les matières absorbantes non combustibles et mettez en conteneur pour élimination conformément aux règles locales.

Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 concernant les considérations relatives à l'élimination

Voir la rubrique 8 concernant les mesures de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Les compatibilités en matière de conditionnement

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Température de stockage

Sec, frais et bien ventilé

Store out of direct sunlight.

Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

—
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 275

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 50

Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (ppm): 100

Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (mg/m³): 550

Observations:

* = Risqué de pénétration percutanée.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) 03/2021.

DNEL

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Durée	Voie d'exposition	DNEL
Effets systématiques à long terme - population globale	Dermique	320 mg/kgbw/day
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Dermique	796 mg/kgbw/day
Effets locaux à court terme - travailleurs	Inhalation	550 mg/m ³
Effets locaux à long terme - population globale	Inhalation	33 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - population globale	Inhalation	33 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Inhalation	275 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - population globale	Oral	36 mg/kgbw/day

PNEC

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Voie d'exposition	Durée d'exposition	PNEC
Eau de marines		0,0635 mg/L
Eau douce		0,635 mg/L
Emission intermittente		6,35 mg/L
Installation de traitement des eaux usées		100 mg/L
Sédiment en eau de marines		0,329 mg/kg
Sédiments en eau douce		3,29 mg/kg
Terre		0,29 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

Précautions générales

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Scénarios d'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

Limite d'exposition

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auquel il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessus.

Mesures techniques

La formation de vapeur doit être minimale et rester sous les valeurs limites actuelles (voir ci-dessus). Si l'aération n'est pas suffisante dans la pièce, l'installation d'un système local de ventilation est recommandé.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection personnelle

Généralités

Utilisez exclusivement des équipements de protection comportant la marque CE.

Équipements respiratoires

Type	Classe	Couleur	Normes
Rien de spécial quand utilisé tel que prévu.			

Protection de la peau

Recommandé	Type/Catégorie	Normes	
Utilisez des vêtements de travail spéciaux	-	-	

Protection des mains

Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes	
Caoutchouc nitrile	0,38	> 240	EN374-2, EN374-3, EN388	

Protection des yeux

Type	Normes	
Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales.	EN166	

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Liquide

Couleur

Brun

Odeur / Seuil olfactif (ppm)

Caractéristique

pH

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Densité (g/cm³)

0,8926 (20 °C)

Viscosité

588-700 mm²/s (40 °C)

Caractéristiques des particules

Sans objet - ne s'applique pas aux liquides.

Changement d'état

Point de fusion (°C)

Aucune information disponible

Le point/l'intervalle (les cires et les pâtes) (°C)

Ne s'applique pas aux liquides.

Point d'ébullition (°C)

Aucune information disponible

Pression de vapeur

Aucune information disponible

Densité de vapeur

Aucune information disponible

Température de décomposition (°C)

Aucune information disponible

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C)

223

Inflammabilité (°C)

Aucune information disponible

Inflammation spontanée (°C)

Aucune information disponible

Limite d'explosivité (% v/v)

Aucune information disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau

Insoluble

n-octanol/coefficient d'eau

Aucune information disponible

Solubilité dans la graisse (g/L)

Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)

Aucune information disponible

D'autres paramètres physiques et chimiques

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en particulier

10.4. Conditions à éviter

Aucune en particulier

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Produit/composant	distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités;Huile de base - non spécifié;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.
-------------------	--

Méthode d'essai

Espèce

Rat

Voie d'exposition

Oral

Test

DL50

Valeur >5000 mg/kgbw
Autres informations

Produit/composant distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités;Huile de base - non spécifié;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.

Méthode d'essai
Espèce Lapin
Voie d'exposition Dermique
Test DL50
Valeur >5000 mg/kg
Autres informations

Produit/composant distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités;Huile de base - non spécifié;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.

Méthode d'essai
Espèce Rat
Voie d'exposition Inhalation
Test CL50 (vapeurs)
Valeur 5,53 mg/L
Autres informations

Produit/composant acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
Méthode d'essai
Espèce Rat
Voie d'exposition Oral
Test DL50
Valeur >5000 mg/kg
Autres informations

Produit/composant acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
Méthode d'essai
Espèce Lapin
Voie d'exposition Dermique
Test DL50
Valeur >5000 mg/kg
Autres informations

Produit/composant acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
Méthode d'essai
Espèce Rat
Voie d'exposition Inhalation
Test CL50 (vapeurs)
Valeur >23,5 mg/L
Autres informations

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit/composant	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
Méthode d'essai	
Espèce	
Durée	
Valeur	Effets nocifs observés (Légèrement irritant)
Autres informations	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit/composant	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
Méthode d'essai	
Espèce	
Durée	
Valeur	Effets nocifs observés (Irritant)
Autres informations	

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Produit/composant	distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités;Huile de base - non spécifié;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.
Méthode d'essai	
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Oral
Organe cible	
Durée	90 jours
Test	LOAEL
Valeur	125 mg/kgbw
Conclusion	
Autres informations	

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Effets sur le long terme

Aucune en particulier

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune en particulier

Autres informations

Aucune en particulier

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Produit/composant distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités;Huile de base - non spécifié;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.

Méthode d'essai

Espèce Poisson, Pimephales promelas

Milieu environnemental

Durée

Test CL50

Valeur >100 mg/L

Autres informations

Produit/composant distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités;Huile de base - non spécifié;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.

Méthode d'essai

Espèce Crustacés, Daphnia magna

Milieu environnemental

Durée

Test CE50

Valeur >10000 mg/L

Autres informations

Produit/composant distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités;Huile de base - non spécifié;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.

Méthode d'essai

Espèce Poisson, Oncorhynchus mykiss

Milieu environnemental

Durée

Test CSEO

Valeur 1000 mg/L

Autres informations

Produit/composant distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités;Huile de base - non spécifié;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.

Méthode d'essai

Espèce Crustacés, Daphnia magna

Milieu environnemental

Durée

Test CSEO

Valeur	10 mg/L
Autres informations	
Produit/composant	distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités;Huile de base - non spécifié;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.
Méthode d'essai	
Espèce	Algues, Pseudokirchneriella subcapitata
Milieu environnemental	
Durée	
Test	CSEO
Valeur	>100 mg/L
Autres informations	
Produit/composant	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
Méthode d'essai	
Espèce	Poisson, Oncorhynchus mykiss
Milieu environnemental	
Durée	96 heures
Test	CL50
Valeur	134 mg/L
Autres informations	
Produit/composant	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie, Daphnia magna
Milieu environnemental	
Durée	48 heures
Test	CE50
Valeur	408 mg/L
Autres informations	
Produit/composant	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
Méthode d'essai	
Espèce	Algues, Pseudokirchneriella subcapitata
Milieu environnemental	
Durée	72 heures
Test	IC50
Valeur	>1000 mg/L
Autres informations	

12.2. Persistance et dégradabilité

Produit/composant	distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités;Huile de base - non spécifié;Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement d'une fraction pétrolière à l'hydrogène en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C20 -C50, et donne une huile-produit fini de viscosité supérieure à 19 cSt à 40°C. Contient une proportion relativement importante d'hydrocarbures saturés.
Biodégradable dans l'environnement aquatique	Non

Méthode d'essai	OCDE 301 F
Valeur	31% 28 days
Produit/composant	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
Biodégradable dans l'environnement aquatique	Oui
Méthode d'essai	
Valeur	83% - 28 days

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Produit/composant	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
Méthode d'essai	
Potentiel bioaccumulable	Non
LogPow	1,2
BCF	Aucune information disponible
Autres informations	

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange / produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune en particulier

12.7. Autres effets néfastes

Aucune particulière

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

Règlement (UE) n° 1357/2014 DE LA COMMISSION du 18 décembre 2014 relatif aux déchets.

Catalogue Européen de Déchets (CED)

13 02 Huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées

Étiquetage spécifique

Sans objet

Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	14.1 ONU	14.2 Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 PG*	14.5. Env**	Autres informations
ADR	-	-	-	-	-	-
IMDG	-	-	-	-	-	-
IATA	-	-	-	-	-	-

* Groupe d'emballage

**** Dangers pour l'environnement**

Autre

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune information disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

Les femmes enceintes et allaitantes ne doivent pas être exposées aux effets du produit. La prise en compte des risques et les mesures techniques à adopter ou l'aménagement du lieu de travail pour faire face à de tels effets nocifs doit donc être évaluée.

Demandes de formation spécifique

Pas d'exigences particulières.

Protection contre les accidents majeurs - Catégories / Substances dangereuses désignées

Sans objet

Autre

Sans objet

Sources

Ordonnance n° 2001-173 du 22 février 2001 relative à l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.

Règlement (UE) n° 1357/2014 DE LA COMMISSION du 18 décembre 2014 relatif aux déchets.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16: Autres informations

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H226, Liquide et vapeurs inflammables.

H304, Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336, Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

PC24 = Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Abréviations et acronymes

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

CAS = Chemical Abstracts Service

CE = Conformité Européenne

CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

COV = Composés Organiques Volatils

CPSE = Concentration Prédite Sans Effet

CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique
CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique
DMEL = Dose dérivée avec effet minimum
DNEL = Dose dérivée sans effet
EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
FBC = Facteur de Bioconcentration
Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)
IATA = Association Internationale du Transport Aérien
code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
LogK_{ow} = Coefficient de partage octanol/eau
MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
NU = Nations Unies
OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques
PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques
REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]
RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
RRN = Numéro d'enregistrement REACH
SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).
SE = Scénario d'Exposition
SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
SVHC = Substances extrêmement préoccupantes
TDAA = Température de décomposition auto-accélérée
tPtB = Très Persistant et très Bioaccumulable
TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée
TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique
TWA = Moyenne pondérée dans le temps
UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

Autre

Sans objet

Homologué par

Maumo

Autre

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Pays-langue : FR-fr